Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 022-212201891-20261016-0810202611-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLESIDY DU 08 octobre 2026

Date de convocation : 23 septembre 2026

Membres afférents au conseil municipal : 15....

Membres en exercice :15...

Membres ayant pris part aux votes : 15...

L'An Deux Mille Vingt-Six, le huit octobre à 20h00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Guy GAUTIER, Maire de Plésidy.

Présents : Mrs Guy GAUTIER, Ronan ALLARD, Thierry NEGARET, Jean-Pierre PAUMIER, Philippe GAUTIER, Didier GEORGELIN, Grégoire MENGUY, Mmes Sylvie COINT, Valérie PERENNEZ, Océane PINABEL, Charlotte SERANDOUR, Zoé WINTERBOURNE.

Absents : Laurent JOLEC qui donne procuration à Guy GAUTIER
Andréa LE GAC qui donne procuration à Zoé WINTERBOURNE
Marie GARCIA-COUILLAUD qui donne procuration à Ronan ALLARD

Secrétaire de séance : M. Thierry NEGARET a été élu.

Délibération 11: Avis du conseil municipal sur le projet de parc éolien de Lann du sur la commune de Magoar

Le conseil municipal a été informé du projet de parc éolien de Lande-Du, situé sur la commune de Magoar, comprenant deux éoliennes d'une hauteur maximale de 150 mètres et d'une puissance unitaire maximale de 3,8 MW, ainsi qu'un poste de livraison.

Après examen du dossier et délibération, le conseil municipal émet un avis défavorable au projet.

DECIDE : d'émettre un avis défavorable au projet de parc éolien de Lande-Du situé sur la commune de Magoar.

Résultat du vote : 5 voix pour le projet et 10 voix contre le projet.

Fait et délibéré à Plésidy, le 08 octobre 2026

Secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Guy GAUTIER

MAIRIE DE PLESIDY
Côtes d'Armor